dont on a parlé. En ce qui concerne les mots qu'on a employés, on me permettra de rappeler qu'ils ne sont pas de moi, mais qu'ils ont été publiés dans les journaux. Mon rôle s'est borné à porter ces articles à la connaissance de la Chambre. Le premier ministre nous a fait connaître l'interprétation donnée à l'entrevue par le ministre de la Défense nationale. Je dois avouer qu'il m'est difficile de comprendre l'explication du ministre de la Défense nationale. Il prétend que la nouvelle de presse a dépassé ses propos. Pour commencer, la dépêche de la Presse canadienne portait le nom d'un des plus fameux reporters de guerre du Canada. Depuis la guerre, ce journaliste s'occupe presque exclusivement de questions militaires. Je crois que tous les députés feront écho à mes paroles quand je dis que M. Douglas How est l'un des membres les plus estimés de la tribune des journalistes. Il nous a fourni un compte rendu détaillé, qui commence par ces mots:

Le ministre de la Défense, M. Claxton, a déclaré ce matin à Rotterdam que le Canada acquittera les frais d'aménagement de quatre ou cinq aérodromes en Europe.

Après avoir expliqué que cette déclaration avait été faite au moment où la 27e brigade d'infanterie canadienne passait sous les ordres du général Eisenhower, la dépêche ajoute:

Les aérodromes, a-t-il dit, coûteront 100 millions.

J'hésite beaucoup à croire que M. Douglas How eût rapporté une telle déclaration si elle n'avait pas été formulée; mais on peut difficilement accepter les explications du ministre à ce propos, vu que la British United Press a publié un communiqué semblable. Coïncidence étrange, cette agence de nouvelles a pensé également qu'on avait déclaré que le Canada paierait les frais d'aménagement. En outre, la United Press a publié une dépêche semblable aux États-Unis et l'Associated Press en a fait autant aux États-Unis et dans le monde entier.

On verra combien il est difficile d'admettre l'idée selon laquelle les journaux ont étendu le sens des observations du ministre, lorsque j'aurai donné lecture d'un passage d'une dépêche de l'Associated Press émanant de Rotterdam, datée du 21 novembre et publiée le 22 novembre dans le Herald Tribune de New-York. Voici:

Le ministre de la Défense nationale du Canada, M. Brooke Claxton, a déclaré ici, hier, que le Canada aménagera quatre ou cinq pistes de décollage en Europe occidentale pour y recevoir une division de onze escadrilles d'avions à réaction. Il en a estimé le coût à 100 millions de dollars.

Il serait vraiment remarquable que, à cette conférence de presse, les représentants de plusieurs agences de nouvelles des mieux connues eussent, pour une raison ou une autre, tous rapporté des déclarations que le ministre n'avait pas réellement faites.

Je tiens à faire remarquer que dans son exposé le premier ministre n'a pas fait mention de cette autre déclaration qui a été formulée, non pas à Rotterdam, mais un jour plus tôt et qui intéresse la question de savoir si des exposés sur la politique du Gouvernement sont faits ou si des engagements sont pris en dehors du Parlement, sans que celuici en soit d'abord informé. Un communiqué antérieur en provenance de La Haye, daté du 20 novembre et également rédigé par M. Douglas How de la Presse canadienne, annonce en quelques mots l'arrivée dans cette ville du contingent canadien. Le communiqué annonce en outre la construction de casernes en Allemagne, en précisant où elles seront construites et à quoi elles serviront. Je cite un passage de ce communiqué:

Le ministre de la Défense, M. Claxton, a annoncé hier soir que le Canada projette d'ériger des barraquements permanents pour la 27° Brigade dans la région de Soest en Allemagne occidentale... mesure qui instituera une garnison dans cette région, pivot de la défense des alliés à l'Est du Rhin.

On lit dans le même communiqué:

...Le ministre a déclaré que les casernes seront construites par des Allemands, qu'elles seront mises en chantier au cours des prochains mois et que leur construction sera terminée vers la fin de l'année prochaine.

Et plus loin:

On prévoit qu'elles coûteront de 5 à 10 millions de dollars.

C'était là un exposé précis d'une ligne de conduite et d'engagements non compris dans les observations du premier ministre ni dans la déclaration que le ministre de la Défense nationale a formulée le 22 octobre alors qu'il a simplement dit de façon générale qu'il n'y avait pas d'aérodromes disponibles en Europe et que les escadrilles auraient leur base en Angleterre. Le fait d'envoyer des troupes canadiennes en Europe pour y subir leur formation ne laissait pas prévoir cette ligne de conduite. Ces déclarations nettes et précises ont été rendues publiques non seulement au Canada, mais en Europe et aux États-Unis.

La question est importante pour chacun de nous à cause de la situation où nous sommes en ces jours troublés. Nous devrions certes donner à nos associés toute l'assurance possible au sujet de nos initiatives, et leur assurer que nous participerons pleinement à l'effort commun en vue de sauvegarder la paix et de défendre notre civilisation occi-

[M. Drew.]